Bruxelles, le 24 novembre 2014

AVIS PARENTS - ELEVES 2014-2015 : n° 07A

JUSTIFICATION ABSENCE / JOURS DE GREVE

Chers parents,
Chers élèves,

Comme vous le savez de nombreuses actions syndicales sont annoncées : grèves et/ou perturbations dans les moyens de transport.

Afin de ne pas pénaliser nos élèves par ces actions, toute absence due à un mouvement de grève devra être justifiée, par les parents (ou l'élève majeur), **sur papier libre et non plus par motif du journal de classe.**

Ces justificatifs permettront aux éducateurs d'être certains que les parents ont connaissance de l'absence de leur enfant dans l'établissement les jours concernés par des mouvements syndicaux.

Il en va de même pour tout retard éventuel.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

DELCOURT I.
Directrice.